



www.journaldumali.com

# Journal du Mali

L'hebdo

N°521 du 10 au 16 avril 2025

**MALI - ALGÉRIE**  
TENSION EXACERBÉE

**COTON**  
ASSURER LA DURABILITÉ

**LIGUE 1 PRO**  
LA COURSE AU TITRE



**IMMIGRATION CLANDESTINE**

# UN MAL QUI RONGE LA JEUNESSE

Confrontés à plusieurs problèmes socio-économiques, beaucoup de jeunes Maliens choisissent de migrer dans la clandestinité vers d'autres horizons jugés plus prometteurs, avec des conséquences souvent dramatiques.

**GRATUIT**

Ne peut être vendu



Profitez d'une **connexion illimitée** à domicile.



20 28 00 00  
www.afribone.com



## ÉDITO

Trop de partis, pas assez de politique !

Avec plus de 270 partis enregistrés, le Mali figure parmi les pays les plus fragmentés du continent en matière d'offre politique. Pourtant, ce foisonnement cache un malaise profond. Beaucoup de ces partis existent davantage sur le papier que sur le terrain. Ils sont sans programme clair ni engagement structuré auprès des citoyens. Ils servent souvent d'outils conjoncturels, portés par des ambitions individuelles plutôt que par une vision collective. Le débat actuel sur la réforme de la Charte des partis politiques remet sur la table un besoin évident de clarification et de crédibilité. Le pays n'a pas vraiment besoin de moins de partis, mais de partis mieux construits, plus cohérents, porteurs d'idées et présents auprès des populations. Plutôt que de restreindre brutalement, il faut exiger des règles simples, telles que le fonctionnement réel, la transparence financière et une base militante active. Le pluralisme ne se résume pas à une longue liste de sigles. Il se mesure plutôt à la capacité des formations à incarner le débat public, à proposer des alternatives, à faire vivre la démocratie. Le Mali mérite mieux qu'un décor politique sans fond. Ce déficit de politique réelle a des conséquences concrètes. Il nourrit la méfiance, le désintérêt, voire le rejet de la chose publique par une grande partie des citoyens. Beaucoup de Maliens ne se reconnaissent plus dans ces formations sans ancrage, ni discours, ni présence dans leur quotidien. Ce vide est dangereux puisqu'il laisse le champ libre à toutes les formes de dérives, du populisme opportuniste à l'abstention massive. Redonner du sens à l'engagement politique, c'est aussi redonner confiance aux citoyens dans leur capacité à peser sur le destin collectif.

MASSIRÉ DIOP

## LE CHIFFRE

# 3 000

C'est le nombre de Maliens refoulés de Mauritanie depuis le mois de mars 2025.

### ILS ONT DIT...

• « Nous avons élevé une vive protestation auprès de l'Ambassadeur algérien par rapport à cet incident. Le Mali et l'Algérie ne sont pas des pays en guerre. Rien ne saurait justifier que les forces de défense algériennes puissent s'attaquer à un aéronef des Forces de défense et de sécurité du Mali ». **Abdoulaye Diop, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale**, le 8 avril 2025.

• « Un Malien qui arrive en Mauritanie est chez lui, tout comme un Mauritanien qui se rend au Mali. Ceux qui sont en situation régulière vivent en toute quiétude. Les difficultés concernent principalement les personnes non enregistrées, ce qui requiert une meilleure organisation de part et d'autre », **Dr. Mohamed Salem Ould MERZOUG, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'extérieur**, le 10 avril 2025.

### UN JOUR, UNE DATE

**9 avril 2008** : Décès de Mamadou Keïta Capi, gardien de l'équipe nationale des Aigles en 1972 et entraîneur des Aigles de 1993 à 1997.



L'ancien Président sénégalais **Macky Sall** a rejoint le Conseil et le Comité du Prix de la Fondation Mo Ibrahim, le 8 avril 2025.



Ouverture du procès, le 7 avril 2025 à Denver, de **Michael Sang Correa**, un ancien formateur de « Jungler » du régime de Yahya Jammeh, l'ancien Président gambien.

### LA PHOTO DE LA SEMAINE



Une vue des manifestants devant l'ambassade d'Algérie au Mali, le 8 avril 2025, pour protester contre la destruction d'un drone malien par les forces de sécurité algériennes.

# IMMIGRATION IRRÉGULIÈRE : UN MAL QUI RONGE LA JEUNESSE MALIENNE

Confrontés à plusieurs problèmes socio-économiques, beaucoup de jeunes Maliens choisissent de migrer dans la clandestinité vers d'autres horizons, jugés plus prometteurs, avec des conséquences souvent dramatiques.

MOHAMED KENOUI

L'expulsion début mars de la Mauritanie de plus de 500 Maliens en situation irrégulière dans le pays a remis sous les projecteurs la lancinante question de la migration des jeunes Maliens hors du continent africain, à partir des pays voisins et de l'Afrique du Nord. Dirigés vers Gogui, une localité de la région de Kayes située à la frontière entre le Mali et la Mauritanie, ces expulsés maliens, pour la plupart en transit en Mauritanie, qui n'ont pas pu renouveler ou obtenir des cartes de résidents, étaient en situation illégale, selon les autorités mauritaniennes. Ces dernières ont justifié ces expulsions en soulignant que la migration irrégulière posait des défis sécuritaires et favorisait divers trafics, y compris celui des êtres humains. La localité de Gogui est l'un des points de suivi des flux migratoires (Flow Monitoring Points, FMP) au Mali, mis en œuvre par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) à travers la Matrice de suivi des déplacements (Displacement Tracking Matrix, DTM). Selon le rapport trimestriel, de juillet à septembre 2024, du suivi des flux des populations, le dernier en date, le FMP de Gogui a enregistré une baisse de 8% concernant les flux entrants au Mali, traduisant une baisse des expulsés de 50%. En revanche, par rapport au trimestre précédent, les FMP de Hèremakono, dans la région de Sikasso, et de Place Kidal, dans la région de Gao, ont respectivement connu une hausse de 23 et 16%, concernant principalement les flux sortants vers le Burkina Faso pour le FMP de Hèremakono et vers l'Algérie pour celui de Place Kidal.

Sur l'ensemble des FMP du Mali (Kayes, Sikasso, Tombouctou et Gao), environ 127 927 flux migratoires ont été observés du 1er juillet au 30 septembre 2024, soit une hausse de 14% de la moyenne journalière par rapport au trimestre d'avril à juin 2024. À noter qu'entre janvier et mi-juin 2024, les autorités maliennes ont rapatrié 4 577 migrants maliens volontaires en détresse à l'étranger, principalement en provenance de l'Algérie, du Niger, de la Libye, de la Côte d'Ivoire et de la Mauritanie.

**Un phénomène, plusieurs facteurs** Une enquête menée auprès des migrants enregistrés par l'OIM sur la même période a révélé que 73% des hommes et 82% des femmes interrogés étaient situés dans la tranche d'âge comprise entre 20 et 30 ans, la plus représentée. Ceux et celles ayant entre 31 et 40 ans représentent la deuxième tranche

**« Environ 16 500 Maliens ont migré de manière irrégulière vers l'Europe, faisant du Mali le principal pays d'origine des migrants pour l'année écoulée. »**

la plus élevée, tandis que seulement 4% des hommes enquêtés et 1% des femmes avaient entre 41 et 60 ans. Plusieurs raisons expliquent la décision de partir « à l'aventure » chez ces jeunes. La principale, selon le rapport susmentionné, est la recherche d'emplois ou de moyens de subsistance. 53% des migrants partent en quête de meilleurs emplois et d'opportunités pour assurer leur survie et celle de leurs familles. En plus de ce facteur principal, d'autres raisons telles que, entre autres, les travaux saisonniers, notamment l'orpaillage



Des migrants maliens en voie d'expulsion de la Mauritanie le 5 mars 2025.

lage (15%), les mariages ou la réunification familiale (1%), les guerres ou conflits (1%) et les études ou formations (1%) ressortent du rapport. La plupart des migrants ont un niveau d'étude primaire (27% chez les hommes et 7% chez les femmes) et du collège (19% chez les hommes et 8% chez les femmes). 14% des migrants et 4% des migrantes n'ont aucun niveau d'éducation, tandis que seulement 1% des hommes et moins de 1% des femmes ont un niveau d'études supérieures.

**Conséquences dramatiques** Le 2 février 2025, 9 migrants, dont 8 présumés Maliens, sont morts au large des côtes mauritaniennes à la suite du naufrage de leur embarcation. Cette embarcation de fortune avait quitté Nouadhibou le 26 janvier et s'était perdue en mer, selon le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur, qui a précisé que 28 autres Maliens figuraient parmi les rescapés de l'accident. En décembre 2024, rien qu'au large des côtes mauritaniennes, de plus en plus prisées par les candidats au départ, au moins 6 migrants maliens ont perdu

la vie dans un autre naufrage et 31 autres ont également péri dans les eaux territoriales marocaines. Un autre naufrage survenu en décembre 2024 a causé la mort de près de 70 migrants, dont au moins 25 jeunes Maliens identifiés. Plus tôt, en juillet 2022, 22 migrants maliens, dont 3 enfants, ont perdu la vie au large des côtes libyennes. Selon le ministère des Maliens établis à l'extérieur et de l'Intégration africaine, ces disparus faisaient partie d'un groupe de 83 migrants qui étaient en détresse au large de ces côtes depuis le 22 juin 2022.

Les drames migratoires impliquant des Maliens se sont multipliés ces dernières années, même si le nombre exact de personnes ayant perdu la vie reste difficile à déterminer, en raison du manque de données exhaustives et de la nature clandestine de ces migrations. Toutefois, à en croire des estimations globales, depuis 2014, environ 67 000 personnes, toutes nationalités confondues, ont perdu la vie ou ont disparu dans leur quête de départ. Selon un rapport de ReliefWeb, un service d'information humanitaire fourni par le Bureau de

## REPÈRES

Nombre de migrants ayant atteint les Îles Canaries (Espagne) en 2024, dont une grande part provenait du Mali, du Sénégal et du Maroc: **41 425**

Décès de migrants recensés par l'OIM en 2024 : **8 938**

Tranche d'âge la plus élevée chez les migrants maliens : **Entre 20 et 30 ans**

la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), en 2024, environ 16 500 Maliens ont migré de manière irrégulière vers l'Europe, faisant du Mali le principal pays d'origine des migrants pour l'année écoulée. D'après Frontex, en 2024, 41 425 migrants ont atteint les Îles Canaries (Espagne), dont une grande part provenait du Mali, du Sénégal et du Maroc. Cette route de l'Atlantique Ouest est devenue l'une des plus meurtrières. Si les estimations du nombre total de décès enregistrés sur les routes migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre en 2024 ne sont pas encore disponibles, l'OIM a enregistré 811 décès de migrants dans ces régions en 2023, soit une augmentation de 565% par rapport à l'année précédente.

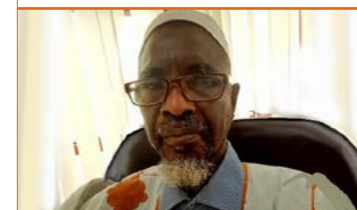
À l'échelle mondiale, 2024 a été l'année la plus meurtrière sur les routes migratoires, avec au moins 8 938 décès recensés, selon l'OIM. Outre les décès, les migrations irrégulières entraînent de lourdes conséquences, souvent même chez les migrants rescapés des accidents sur ces routes migratoires, très dangereuses. En plus des traumatismes liés aux violences vécues, ces jeunes subissent également des stress post-traumatiques pouvant aboutir à la dépression et à la perte d'estime de soi. Leurs familles aussi sont impactées. « Cela fait des mois que je suis sans nouvelles d'un neveu parti en Mauritanie. Personne ne sait ce qu'il devient et c'est très angoissant pour nous. Le plus dur, c'est de ne pas savoir s'il vit ou s'il est mort. C'est une très grande détresse pour sa femme et ses enfants », témoigne un interlocuteur.

**Mobilisation tous azimuts** Pour faire face au phénomène de migration irrégulière, plusieurs acteurs se mobilisent de plus en plus à l'échelle nationale et internationale. Le gouvernement malien a intensifié ses efforts pour décourager les jeunes de prendre les routes de la migration clandestine. En novembre 2024, une campagne de sensibilisa-

tion intitulée « Préserve ta vie et refuse l'incertain » a été lancée pour informer la population sur les dangers de la migration irrégulière et promouvoir des voies légales de migration. Cette campagne, qui a duré un mois, a été déployée dans tout le pays à travers des conférences, débats médiatiques, projections de films, activités culturelles et sportives, ainsi que des affiches de sensibilisation. L'initiative, cumulée à l'augmentation, financée par l'Union européenne, de la surveillance des côtes ouest-africaines, principaux points de départ des migrants, a contribué à une baisse significative des départs de migrants par des voies irrégulières. Selon les statistiques mensuelles sur la migration irrégulière de février 2025 publiées le 13 mars 2025 par Frontex, l'Agence européenne de gardes-frontières et de gardes-côtes, les détections de franchissements irréguliers des frontières de l'Union européenne ont diminué de 25% au cours des deux premiers mois de 2025, avec environ 25 000 cas enregistrés. Bien que la route de l'Atlantique Ouest, qui concerne principalement les migrants originaires du Mali, du Sénégal et de la Guinée, ait représenté une part significative des arrivées, elle a connu une diminution de 40% par rapport à l'année précédente, avec 7 200 arrivées enregistrées en janvier et février 2025.

De leur côté, outre les efforts de prévention du phénomène, les autorités maliennes ont annoncé le 22 janvier 2025 avoir rapatrié en 2024 environ 12 300 migrants maliens en situation de détresse à l'étranger, dans le cadre d'opérations de rapatriement et d'assistance. Par ailleurs, selon des informations publiées en décembre 2024, 929 Maliens figuraient également parmi les sans-papiers en attente d'expulsion des États-Unis. ■

## 3 QUESTIONS À



**MAMADOU LAMINE BANE**

Chargé des questions migratoires au Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME)

**1** Qu'est-ce qui est reproché aux Maliens expulsés récemment de Mauritanie ?

Les autorités mauritaniennes affirment qu'ils sont en situation d'irrégularité. Ceux qui retournent dans leur pays sont soumis à des fiches d'entrée et à un enregistrement de séjour qui sont souvent payants et difficiles d'accès pour nos compatriotes. Normalement, ce sont les vagues de migrants qui traversent la Mauritanie pour rejoindre les Îles Canaries qui sont ciblées, mais il n'y a pas eu de distinction avec certains Maliens qui sont installés régulièrement dans le pays depuis des années.

**2** Que faites-vous pour venir en aide aux migrants maliens ?

Le HCME a pour mission de protéger nos compatriotes, en lien et en complément de ce que font les autorités maliennes, notamment les missions diplomatiques et consulaires, ainsi que le ministère des Maliens établis à l'étranger. Nous avons un rôle d'interface et nous transmettons les informations en temps réel au Président du HCME à travers une cellule d'information et d'assistance sur tout ce qui concerne nos compatriotes à l'étranger.

**3** Avez-vous pris des dispositions pour l'avenir ?

Nous allons mettre en place un dispositif pérenne d'accueil dans les zones de retour des migrants qui n'en disposent pas. Nous allons également coordonner les actions des autorités gouvernementales et des acteurs non gouvernementaux afin d'assister davantage nos compatriotes.

## APERÇU DES FLUX MIGRATOIRES AU MALI DE JUILLET À SEPTEMBRE 2024

**Total : 127 927 individus enregistrés**  
(hausse de 14% de la moyenne journalière par rapport au trimestre précédent)

Entrant au Mali	Sortant du Mali
64%	36%

## Tranche d'âge des migrants par sexe

Hommes	Femmes	
73%	82%	Entre 20 et 30 ans
20%	11%	Entre 31 et 40 ans

## Situation matrimoniale des migrants

Célibataire	Marié
70%	26%

## Niveau d'éducation des migrants

	Hommes	Femmes
Primaire	27%	7%
Secondaire inf.	19%	8%
Secondaire sup.	8%	3%
Formation pro	3%	1%
Supérieur	1%	-1%
Aucun	14%	4%

## Principaux secteurs d'activités des migrants

Commerce de gros et de détails	16%
Agriculture, foresterie	15%
Construction/BTP	11%
Service d'hébergement et de restauration	9%
Arts, divertissements et loisirs	9%
Exploitations minières et carrières	8%

## Motifs et parcours migratoires des migrants

Recherche d'emplois	53%
Retour volontaire	18%
Travaux saisonniers (Orpaillage)	15%
Expulsion	4%
Commerces	3%
Mariage ou réunification familiale	2%
Refoulement	1%
Guerre ou conflit	1%
Études ou formation	1%

## Modalités de voyage

Seul	En groupe
67%	33%

## Durée de parcours

Moins de 2 semaines	47%
Entre 2 semaines et 3 mois	28%
Entre 3 et 6 mois	3%

## Phénomènes environnementaux impactant le départ des migrants

Inondations	46%
Sécheresse soudaine	36%
Pluies torrentielles	14%

Source : INSTAT

Journal du Mali Paru dans Journal du Mali l'Hebdo n°429 du 29 juin 2023



**Du nouveau  
chez Sahel Infusion  
CAFÉ GINGEMBRE  
made in Mali**



Commande par téléphone (00223) 20 21 04 07 / 66 75 84 79 / 66 74 67 78 / 66 74 96 62  
www.sahelinfusion.com

## CRISE MALI - ALGÉRIE : LE SAHEL À L'ÉPREUVE D'UNE NOUVELLE FRACTURE

L'incident du 1<sup>er</sup> avril 2025 entre le Mali et l'Algérie, marqué par la destruction d'un drone malien par les forces algériennes, a plongé les deux pays dans une crise diplomatique majeure. L'appareil, immatriculé TZ-98D, s'est écrasé à Tinzawatène, dans la région de Kidal, à environ 10 kilomètres au sud de la frontière. Bamako affirme que le drone n'a jamais quitté son espace aérien. Alger soutient au contraire qu'il a violé son territoire sur près de deux kilomètres.

MASSIRÉ DIOP

Pour Bamako, les données de vol et l'enregistrement des coordonnées confirment que l'appareil a été abattu alors qu'il survolait encore le territoire malien, en mission de reconnaissance face à une menace terroriste. Trois jours après les faits, l'Algérie n'avait pas produit les preuves techniques réclamées. Le gouvernement malien évoque un acte d'agression prémédité, soulignant que le drone aurait pu permettre de neutraliser des cibles à haut risque. En réaction, le Mali a convoqué l'ambassadeur d'Algérie à Bamako, protesté officiellement et pris trois mesures fortes : le retrait immédiat du Comité d'État-major Opérationnel Conjoint (CEMOC), le dépôt d'une plainte devant les instances internationales et la fermeture de son espace aérien à tous les vols en provenance ou à destination de l'Algérie. Celle-ci avait pris une mesure équivalente un peu plus tôt dans la même journée. La Confédération des États du



Les relations entre le Mali et l'Algérie sont tendues.

diplomate à Ouagadougou. Ce nouvel épisode marque une rupture. Pourtant, en mars dernier, la prise de fonction de Mohamed Dolo comme nouvel ambassadeur du Mali à Alger avait été perçue comme un signal d'apaisement après plusieurs mois de brouille. Cette tentative de normalisation semble aujourd'hui caduque. Les tensions entre les deux pays ne datent pas d'hier. L'accueil réservé à l'Imam Dicko en Algérie en 2022 puis les critiques maliennes sur le rôle d'Alger dans l'Accord de paix de 2015 avaient déjà

transfrontalières. Même si le CEMOC était peu actif ces dernières années, son abandon traduit une volonté de rupture stratégique. L'AES semble vouloir redéfinir ses partenariats en matière de sécurité. Au-delà du CEMOC, d'autres cadres bilatéraux sont aujourd'hui en suspens. Des accords de coopération frontalière aux échanges de renseignements, l'ensemble des mécanismes de coordination pourrait être remis en cause. Or la frontière commune de plus de 1 400 kilomètres est l'une des plus sensibles de la bande sahélo-saharienne. Sans coopération active, la surveillance de cette zone complexe deviendra quasi impossible. Le soutien unanime de l'AES à Bamako, avec seul le Niger comme membre du CEMOC, illustre un réalignement stratégique. Le Niger, bien que n'ayant pas formellement quitté le comité, se range du côté malien dans cette affaire, ce qui isole davantage Alger dans la région. Cette crise dépasse donc le simple différend technique. Elle traduit l'échec d'une médiation historique et la montée d'un nouveau pôle sahélien structuré autour d'objectifs sécuritaires communs. Pour Alger, la perte d'influence dans la région est tangible. Pour le Mali, c'est l'affirmation d'une souveraineté sans concession.

**Les tensions entre les deux pays ne datent pas d'hier. L'accueil réservé à l'Imam Dicko, puis les critiques maliennes sur le rôle d'Alger dans l'Accord de paix avaient fissuré la confiance.**

Sahel (AES), regroupant le Mali, le Burkina Faso et le Niger, a exprimé son soutien total au Mali. Dans son communiqué, le Collège des Chefs d'État a qualifié la destruction du drone d'attaque contre l'ensemble de l'espace confédéral. Il a rappelé ses ambassadeurs accrédités à Alger, dénonçant une tentative de déstabilisation. L'Algérie, en retour, a rappelé ses ambassadeurs à Bamako et Niamey, tout en différant la prise de fonction de son

fissuré la confiance. Le retrait officiel du Mali de cet Accord en janvier 2024 a marqué un tournant. Bamako accuse désormais Alger d'abriter et de soutenir indirectement certains groupes armés, notamment dans le nord du Mali. Le retrait du CEMOC est aussi un symbole fort. Cette structure, basée à Tamanrasset et regroupant l'Algérie, le Mali, le Niger et la Mauritanie, visait à renforcer la coordination militaire face aux menaces

### EN BREF SAHEL : RÉALIGNEMENTS POLITIQUES ET URGENCE SÉCURITAIRE

Le Conseil de sécurité de l'ONU a été alerté sur les bouleversements politiques en Afrique de l'Ouest, sur fond d'instabilité sécuritaire et climatique intense. Le Représentant spécial Leonardo Santos Simão a mis en garde contre la fragilité des acquis régionaux, notamment après le retrait du Niger de la Force multinationale mixte. Selon lui, les progrès observés au Mali, au Burkina Faso et en Guinée sont menacés par l'intensification des attaques aux frontières. Pour le Représentant spécial, la sortie de l'Alliance des États du Sahel de la CEDEAO marque une rupture, mais les deux blocs veulent préserver des acquis, comme la libre circulation. Plusieurs membres du Conseil ont insisté sur une réponse globale combinant sécurité, gouvernance inclusive et développement. Les femmes, premières victimes de cette multicrise, doivent être placées au cœur des politiques régionales. À en croire le Représentant spécial, l'approche militaire seule est insuffisante, dans la mesure où des phénomènes et faits comme la pauvreté, le dérèglement climatique et le manque d'opportunités alimentent les tensions. L'ONU appelle ainsi à une coopération régionale renforcée, dans un esprit de confiance, pour restaurer la paix et la stabilité dans un espace désormais tiraillé entre souveraineté nationale et intégration régionale. ■

À court terme, les perspectives de désescalade semblent faibles. À long terme, la question centrale reste la suivante : une coopération minimale est-elle encore possible entre deux pays liés par l'histoire, la géographie et des défis sécuritaires communs ? Car une rupture totale, dans un environnement régional aussi fragile, risque de créer un vide dont seuls les groupes armés tireront profit. ■



CHEICK OUMAR DIALLO

### « Les partis politiques ne disparaîtront pas »

Vie du Mouvement, regard sur la conduite actuelle de la Transition et crainte d'une éventuelle future dissolution des partis politiques, le Président du Mouvement Nouvel Horizon Faso Jo Sira (MNH), Cheick Oumar Diallo, répond sans détour à nos questions.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUI

### Vous avez créé le MNH en août 2021. Quel bilan faites-vous du parcours, 4 ans après ?

Depuis sa création le MNH se porte bien. Au début, nous avons d'abord pris l'option d'essayer de nous implanter un peu partout sur le territoire national. Mais, à l'occasion de notre Assemblée générale de 2023, nous avons décidé de changer de formule et de nous concentrer sur le District de Bamako.

### Vous êtes un ancien membre de l'ADP-Maliba. Pourquoi avez-vous opté pour la création d'un mouvement plutôt que d'un parti politique ?

Nous avons préféré l'option du mouvement parce que, pour nous, elle cadre mieux avec la réalité de l'engagement. Nous estimons qu'il faut y aller par étapes. La création d'un parti politique suppose des prérequis qui ne s'improvisent pas. C'est d'ailleurs l'un des pro-

blèmes que nous avons eu dans le milieu socio-politique malien. Nous estimons qu'aujourd'hui, à la place d'un parti politique, il faut d'abord commencer par asseoir un mouvement de pensée qui puisse rassembler les gens autour d'idées. Nous ne sommes pas pressés.

### Quel regard portez-vous sur la conduite de la Transition ces derniers mois ?

Je trouve qu'aujourd'hui la Transition ne s'en sort pas aussi mal qu'on pourrait le penser. Je crois qu'il y a un certain nombre d'aspects sur lesquels l'État est en train de reprendre la main, notamment les outils de défense, de la diplomatie et des réformes majeures. Globalement, pour moi, c'est un bilan positif, qui mérite d'être encouragé.

### En 2021, vous aviez émis des doutes sur la capacité de Choquel Maïga, alors Premier ministre, à remplir sa mission. Depuis la nomination du Général Abdoulaye Maïga, qu'est-ce qui a changé selon vous ?

Je ne veux pas réduire le débat à une question de personnes. Je crois que les gouvernements qui se sont succédé ont, chacun à leur niveau, tenté de remplir une partie de la mission et ce que nous souhaitons aujourd'hui est que le Premier ministre Abdoulaye Maïga puisse lui aussi faire sa part et faire progresser la Transition vers l'objectif d'un retour à la 4<sup>ème</sup> République dans les délais les plus rapides.

### Depuis quelques jours, des craintes d'une éventuelle dissolution des partis politiques émergent dans l'opinion nationale. Les partagez-vous ?

Je ne m'inquiète pas à ce sujet et je ne pense pas non plus qu'il faut avoir peur de cette question. Pour moi, la dissolution éventuelle des partis politiques, si elle devait arriver, ne signifierait pas la fin du multipartisme. Cela voudrait tout simplement dire que les choses vont reprendre à zéro. Les partis politiques ne disparaîtront pas. ■

**KOWBEYE!**

TM1  
La télé qui vous allume !

CHAQUE SAMEDI | 20H15

INFO • CULTURE • DIVERTISSEMENT

# FEPAC : ASSURER LA DURABILITÉ AGRICOLE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Festival panafricain de la cotonnade (FEPAC) tient sa 8ème édition dans la ville de Fana, à une centaine de kilomètres de Bamako. Du 8 au 13 avril 2025, experts et acteurs du secteur du coton plancheront sur les enjeux du changement climatique pour cette culture vitale à l'économie malienne.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Le changement climatique et la préservation de l'environnement sont les nouveaux défis majeurs pour la durabilité de la filière coton. L'Afrique fournit environ 10% de la production mondiale de coton, estimée à 25 millions de tonnes par an. La culture du coton fait vivre des millions de paysans et contribue à réduire l'insécurité alimentaire. Mais de nombreux défis subsistent pour améliorer la rentabilité économique de la filière, tout en réduisant ses impacts environnementaux et en contribuant au bien-être de ses acteurs.



Récolte de coton à Fangasso en 2022.

**Adapter les pratiques culturales** Pour atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter, les chercheurs recommandent des pratiques agricoles durables : conservation de l'eau et des sols, restauration de la fertilité, gestion des bioagresseurs, recyclage de la biomasse végétale, usage de biopesticides et sélection de variétés plus résilientes. Toutefois, l'adoption de ces techniques nécessite des campagnes de formation, ainsi qu'un meilleur accès aux connaissances et aux innovations agricoles. Le rendement moyen mondial du coton est estimé à 775 kg par hectare, mais les disparités sont importantes. Tandis qu'en Amérique, il dépasse 1 000 kg/ha, la moyenne en Afrique se situe autour de 500 kg/ha. En comparaison, le Burkina Faso affiche un rendement moyen de 827 kg/ha, la Côte d'Ivoire atteint 886 kg/ha et le Togo environ 840 kg/ha pour la

campagne 2024 - 2025, selon les données régionales. Ces performances montrent qu'un renforcement des techniques agricoles peut porter fruits. Il est donc essentiel de maintenir l'attractivité du secteur par une augmentation des rendements, notamment via des variétés performantes adaptées et des systèmes de production résilients face aux aléas climatiques. Environ 95% des exploitations cotonnières en Afrique sont pluviales, ce qui rend les petits exploitants particulièrement vulnérables aux perturbations climatiques. Renforcer leur résilience est donc crucial pour sécuriser leurs revenus et pérenniser la filière.

En 2024, le Mali a enregistré une baisse de 17% de sa production cotonnière,

atteignant 569 300 tonnes, ce qui le place au deuxième rang des producteurs africains, derrière le Bénin avec 669 000 tonnes. Cette baisse est en grande partie due aux importantes inondations de la saison passée, qui ont provoqué des pertes de cultures sur une superficie de 367 294 hectares, soit 4,56% des surfaces emblavées. Ces inondations ont aussi causé des pourritures de capsules bassales, accentuant les pertes dans plusieurs pays ouest-africains. Les pertes totales de production, tous produits confondus (riz, maïs, mil, sorgho, niébé, arachide, sésame), sont estimées à 647 529 tonnes.

Les superficies emblavées en coton au Mali ont également baissé de 11%, s'établissant à 623 042 hectares en 2024 - 2025. À titre comparatif, la Côte d'Ivoire a cultivé 357 267 hectares en coton cette saison, pour une production attendue de 367 000 tonnes, tandis que le Togo projette 66 617 tonnes.

## EN BREF

### BOAD : ABDOULAYE DAFÉ NOMMÉ VICE-PRÉSIDENT POUR CINQ ANS

Le Conseil des ministres du mercredi 9 avril 2025 a validé la nomination de M. Abdoulaye Daffé au poste de vice-président de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), sur proposition du Mali. Cette désignation a été entérinée par le Conseil d'administration de la BOAD réuni le 26 mars à Dakar, conformément à l'Acte additionnel de l'UEMOA portant réforme des modalités de nomination des dirigeants des institutions de l'Union.

Âgé de 73 ans, M. Daffé succède à Moustapha Ben Barka, en fin de mandat depuis le 28 février. Ancien directeur général de la BDM-SA, il a dirigé pendant plus de deux décennies la première banque commerciale du Mali. Il fut également brièvement ministre de l'Économie et des Finances en juillet 2020, peu avant la chute du régime IBK.

La BOAD est l'institution financière spécialisée de l'UEMOA, regroupant les huit États membres. Elle finance des projets d'envergure dans les domaines des infrastructures, de l'énergie, de l'agriculture et du climat. En 2023, elle a approuvé plus de 1 200 milliards F CFA de financements. Avec cette nomination, le Mali réaffirme sa place dans les instances communautaires. Ce positionnement pourrait favoriser l'accès à des financements structurants pour le pays. ■

Pour la campagne agricole 2025 - 2026, le Mali ambitionne de produire 11 691 721 tonnes de céréales et 682 000 tonnes de coton graine. Cette ambition s'inscrit dans une vision de relance durable et productive du secteur agricole dans un contexte de changement climatique de plus en plus marqué. ■

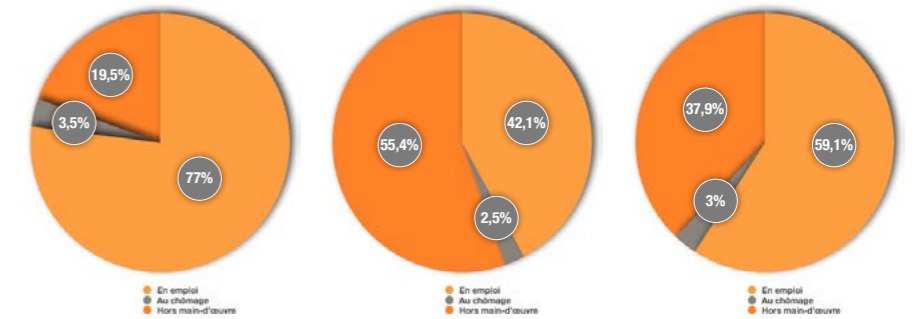
# STRUCTURE DE LA POPULATION SELON LE SEXE ET LE STATUT PAR RAPPORT À L'ACTIVITÉ

L'un des résultats du RGPH5 relatif à la structure de la population en âge de travailler selon le statut par rapport à l'activité, la population potentiellement active, c'est-à-dire celle susceptible de se retrouver sur le marché de l'emploi.

Répartition de la population de 15 ans et plus par statut et par l'activité selon le sexe

Statut par rapport à l'activité	Masculin	Féminin	Ensemble
En emploi	77	42,1	59,1
Au chômage	3,5	2,5	3
Hors main-d'œuvre	19,5	55,4	37,9
%	100%	100%	100%
Ensemble (Effectif)	5 493 152	5 787 101	11 280 253

Source : RGPH5



Optez pour une **connexion dédiée** pour vos salariés.



20 28 00 00  
www.afribone.com



## SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE : DES EFFORTS IMPORTANTS À FOURNIR

Le Mali a célébré le 7 avril la Journée mondiale de la Santé sous le thème « Une bonne santé à la naissance, un avenir plein d'espoir ». Un thème révélateur des défis, encore nombreux, en matière de santé maternelle et infantile.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Séance de vaccination de **nouveaux-nés** au centre de santé de Djocroni Para.

Selon les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2022 (RGPH5), la mortalité maternelle était en hausse sur la période 2018 - 2022, atteignant 413 décès pour 100 000 naissances vivantes. Cette détérioration serait liée à plusieurs facteurs, notamment l'insuffisance de l'offre de soins et la persistance de l'insécurité dans certaines régions. La mortalité infantile, bien qu'en baisse sur les quatre dernières décennies, reste également élevée : 51,8% pour les enfants de moins d'un an, 46% pour les enfants entre 1 et 4 ans et 95,4% pour les moins de 5 ans. Ces chiffres sont très éloignés de la cible 3.2 des Objectifs de Développement Durable

(ODD), qui vise à réduire cette mortalité à 25% d'ici 2030 et à éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour

**La mortalité infantile, bien qu'en baisse sur les quatre dernières décennies, reste également élevée : 51,8% pour les enfants de moins d'un an, 46% pour les enfants entre 1 et 4 ans et 95,4% pour les moins de 5 ans.**

1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus. Par ailleurs, des disparités subsistent : les garçons sont plus touchés que les filles,

et le niveau d'instruction du chef de ménage influence les chances de survie des enfants. L'ODD 3.1 vise également à réduire la mortalité maternelle à moins de 70 décès pour 100 000 naissances vivantes d'ici 2030. Toutefois, l'atteinte de ces objectifs est freinée par une faible allocation de ressources au secteur de la Santé. Alors que la Déclaration d'Abuja (2001) recommande aux États africains de consacrer 15% de leur budget à la santé, le Budget Spécial d'Investissement (BSI) 2022 du Mali ne lui accordait que 5,1%, soit 24,720 milliards de francs CFA sur 484,104.

Ce gap souligne l'urgence de renforcer les financements pour améliorer durablement la santé des mères et des enfants dans le pays. « L'écart

entre l'allocation réelle au secteur de la santé au Mali et l'objectif d'Abuja de 15% montre la nécessité urgente d'augmenter les investissements dans la santé », ajoute le document. ■

### EN BREF

#### RENFORCEMENT DE LA JUSTICE : RÉUNION AVEC LES ACTEURS PÉNAUX

L'Organisation internationale de droit du développement (OIDD), en collaboration avec le ministère malien de la Justice, organise une journée de réflexion le 9 avril 2025 à Bamako sur les cadres de concertation des acteurs de la chaîne pénale. Cette journée rassemblera policiers, gendarmes, magistrats et représentants de la société civile afin d'identifier les dysfonctionnements de la chaîne pénale et de proposer des solutions. L'organisation de cet événement s'inscrit dans le cadre des activités de l'OIDD pour la restauration de l'autorité de l'État et le renforcement de la confiance envers les acteurs de la justice. Les échanges porteront sur un meilleur partage de l'information et une meilleure coordination entre les acteurs de la justice. À l'instar des précédentes concertations, ce cadre vise à doter le système judiciaire des outils nécessaires pour garantir une justice équitable et performante. Les solutions développées permettront d'apporter des réponses locales adaptées aux enjeux spécifiques. L'objectif est de bâtir une justice plus accessible, efficace et respectueuse des droits. L'OIDD, qui œuvre au Mali depuis 2015, poursuit une mission de renforcement institutionnel afin que la justice devienne un vecteur de paix, de stabilité et de développement durable. L'OIDD a été créée en 1988 par un traité international. Le 1er octobre 2019, un nouvel accord de siège entre le gouvernement italien et l'OIDD est entré en vigueur. Elle est une organisation intergouvernementale constituée de 39 États membres et a obtenu le statut d'Observateur auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2002. ■

## TARIFS DOUANIERS : TRUMP CIBLE LA CHINE, L'AFRIQUE PAIE LE PRIX

Le Président Donald Trump, revenu au pouvoir en janvier, a déclenché le 5 avril 2025 une nouvelle onde de choc dans le commerce mondial. Après avoir décrété une taxe universelle de 10% sur toutes les importations assortie de surtaxes spécifiques pouvant atteindre 50%, il a annoncé un sursis de 90 jours pour tous sauf pour la Chine, qui a répliqué aussitôt. En Afrique, les répercussions ne se font pas attendre.

MASSIRÉ DIOP



Le Président **Donald Trump** a déclenché une **guerre commerciale** avec le reste du monde.

Donald Trump, revenu à la Maison Blanche en janvier 2025, a rapidement relancé une politique commerciale agressive. Le 5 avril, il a annoncé l'instauration d'une taxe universelle de 10% sur toutes les importations vers les États-Unis, assortie de surtaxes pouvant aller jusqu'à 50%. Mais face à la pression de ses alliés et des marchés, il a accordé une période de grâce de 90 jours pour l'ensemble des partenaires, à l'exception de la Chine. Pékin, exclue du sursis, a immédiatement répliqué avec une augmentation de ses propres tarifs douaniers, marquant ainsi le retour d'une guerre commerciale ouverte.

Si la confrontation sino-américaine occupe le devant de la scène, les économies africaines, elles, subissent les effets collatéraux de plein fouet. Bénéficiaires de

l'AGOA (African Growth and Opportunity Act) depuis 2000, plusieurs pays africains exportaient sans droits de douane vers les États-Unis. En 2022, ce régime représentait plus de 6,7 milliards de dollars d'exportations pour le continent.

Le Lesotho, dont 85% des exportations textiles partent vers les États-Unis, est désormais frappé par une surtaxe de 50%, mettant en péril des milliers d'emplois. Madagascar subit un tarif de 47% sur ses produits textiles, tandis que l'Afrique du Sud encaisse une taxe moyenne de 31%, touchant directement ses secteurs minier et automobile. Seul le Kenya, avec une taxe réduite de 10%, entrevoit une possibilité de gain stratégique, mais reste limité par des coûts de production internes élevés et une conjoncture mondiale incertaine.

### Gaza Bras de fer diplomatique entre Trump et Le Caire

Le 7 avril 2025, le Président américain Donald Trump a accueilli le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu à la Maison-Blanche pour discuter de la situation à Gaza, des tarifs commerciaux et des relations avec l'Iran. Lors de cette rencontre, M. Trump a exprimé son souhait de voir la guerre à Gaza cesser prochainement, tout en évoquant la possibilité que les États-Unis prennent le contrôle de la bande de Gaza, proposition largement critiquée et assimilée à une tentative de nettoyage ethnique. Parallèlement, au Caire, le Président égyptien Abdel Fattah el-Sissi, le Président français Emmanuel Macron et le Roi jordanien

Abdallah II ont tenu un sommet trilatéral. Les trois dirigeants ont appelé à un cessez-le-feu immédiat à Gaza et ont insisté pour que la gouvernance du territoire soit confiée à une Autorité palestinienne renforcée, avec un soutien régional et international significatif. Ils ont également rejeté toute annexion ou déplacement forcé de populations, soulignant que de telles actions constitueraient des violations du droit international et menaceraient la stabilité régionale. Ces initiatives reflètent des approches divergentes face au conflit israélo-palestinien, mettant en lumière les défis diplomatiques et les tensions internationales entourant la gestion de la crise à Gaza. ■

L'Afrique du Sahel déjà en marge Du côté du Sahel, les pays membres de la Confédération AES – Mali, Burkina Faso et Niger – sont largement en marge de cette crise douanière. Tous trois ont été exclus de l'AGOA entre 2022 et 2024 pour des raisons politiques. Leurs échanges avec les États-Unis sont désormais résiduels. En mars 2025, l'AES a mis en place une taxe commune de 0,5% sur toutes les importations pour financer ses institutions, affirmant ainsi une volonté de souveraineté économique dans un contexte d'isolement croissant.

Alors que l'AGOA doit expirer en septembre 2025, son renouvellement est incertain. Pour de nombreuses économies africaines, la nécessité de diversifier les partenaires commerciaux devient urgente. L'enjeu sera de maintenir un équilibre fragile entre souveraineté économique et intégration mondiale. ■

### UNE SEMAINE DANS LE MONDE

#### FRANCE : CROISADE CONTRE LA CRIMINALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Les 8 et 9 avril 2025, Paris a accueilli une conférence internationale majeure consacrée à la lutte contre la criminalité environnementale. Ce phénomène, en plein essor, englobe le trafic d'espèces protégées, l'exploitation illégale de forêts ou de minerais et la circulation clandestine de déchets toxiques. Selon Interpol, ce marché illégal représente chaque année entre 70 et 213 milliards de dollars américains de pertes économiques mondiales. La conférence, organisée par le ministère français de la Transition écologique, a rassemblé des experts, ministres et ONGs venus d'Afrique, d'Asie et d'Europe. Une attention particulière a été portée aux zones à haute valeur écologique, comme le Bassin du Congo ou l'Amazonie, où les réseaux criminels prospèrent sous couvert de conflits ou de corruption. L'objectif affiché est de renforcer la coopération judiciaire, le renseignement transfrontalier et les sanctions. Paris espère également faire de la lutte contre ces crimes une priorité du G20 Environnement. Cette mobilisation illustre la volonté affirmée des États de traiter ces délits comme une menace majeure pour la sécurité, la biodiversité et le développement durable. ■

### ÉCHOS DES RÉGIONS

#### RN17 : L'AXE DE TOUS LES DANGERS ENTRE ANSONGO ET LABBEZANGA

Deux jours après des attaques à Zindobon et Kounga, dans la commune de Bourra (Cercle d'Ansongo), l'inquiétude grandit. Le mardi 8 avril 2025, des hommes armés ont braqué des véhicules, violenté des passagers et pillé les habitants. Si aucune perte humaine n'a été enregistrée, les traumatismes, eux, persistent. La RN17, axe stratégique vers le Niger, devient un piège mortel. Le 2 avril dernier, le Préfet d'Ansongo, Ahmed Ag Akilini, a été enlevé à Goutigné par des hommes armés à moto. À ce jour, aucune trace de lui. Les rapt, braquages et violences se multiplient dans une quasi-impunité. Face à cette spirale de terreur, des actions urgentes et coordonnées s'imposent. La sécurisation de la RN17 ne peut plus attendre. Les populations s'impatientent et exigent le renforcement de la libre circulation et la préservation de la vie des personnes et de leurs biens. ■

## LIGUE 1 PRO : LA COURSE AU TITRE EST RELANÇÉE

Pour la première fois de la saison, le Stade malien de Bamako a pris la tête du championnat professionnel de Ligue 1, reléguant le Djoliba AC, jusqu'alors leader, à la 2ème place. Mais un seul point sépare les deux prétendants au titre à 9 journées de la fin.

MOHAMED KENOVI



Le Djoliba AC et le Stade malien se disputent le titre en Ligue 1 Pro.

La 17ème journée de Ligue 1 Pro, disputée le week-end dernier, n'a certainement pas scellé le sort du futur Champion du Mali, mais elle a marqué un tournant majeur dans le championnat national.

En venant à bout de la lanterne rouge, les Étoiles du Mandé, le 6 avril, le Stade malien a réalisé un grand coup. Profitant de l'accrochage du Djoliba AC face à l'USFAS (0-0), les Blancs de la capitale se sont emparés de la 1ère place du classement,

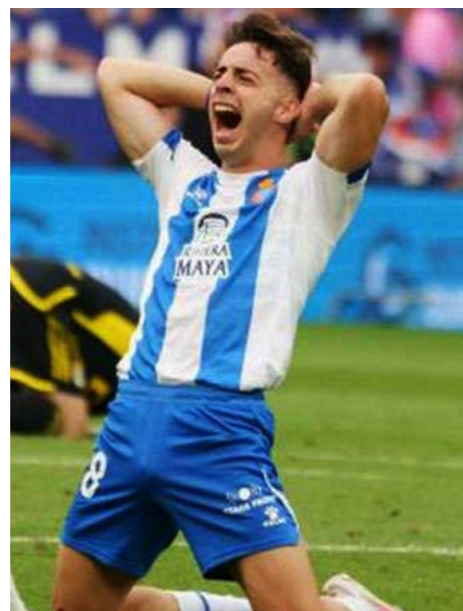
avec désormais 37 points. Les Rouges de Hèrèmakono, qui avaient totalement dominé la phase aller du championnat en restant invaincus, se retrouvent à la 2ème place, avec 36 points.

**Un Clásico décisif en vue** Les deux plus grands prétendants au titre national vont désormais s'affronter à distance lors de chaque journée de compétition, dont l'issue pourrait se jouer cette saison sur un infime détail. Dans ce duel à distance qui s'annonce entre les deux clubs rivaux de la capitale, le futur « Clásico » malien, qui verra les deux équipes s'affronter, aura des allures de finale. Le titre pourrait se jouer lors de ce match, le choc de la 19ème journée, que tous les aficionados du football malien ont déjà coché dans leurs agendas. Selon certains observateurs, pour se maintenir en tête du championnat jusqu'à la fin et arracher le titre au Djoliba AC, Champion en titre du Mali, le Stade malien doit renouer avec la régularité. En effet, jusqu'à ici, les Blancs de Bamako ont montré qu'ils sont capables de tenir tête à une équipe du Top 4, mais qu'ils peuvent aussi courber l'échine face à une modeste équipe.

Pour le Stade malien, il faudra vite confirmer la forme récente, dès la prochaine journée, prévue pour la semaine à venir, en raison des 8èmes de finale de la Coupe du Mali qui auront lieu ce week-end. Les Poulains de Mamoutou Kané dit Mourlé, seront aux prises avec l'USFAS, actuel 3ème avec 30 points, tandis que le Djoliba AC affrontera Binga FC, 11ème avec 17 points.

## Espanyol Barcelone Alvaro Aguado accusé d'agression sexuelle

Selon les informations du quotidien espagnol « El País » en date du 8 avril 2025, une enquête a été ouverte par le tribunal de Barcelone pour des soupçons d'agression sexuelle concernant Alvaro Aguado, milieu de terrain de l'Espanyol Barcelone. Le joueur de 28 ans est soupçonné d'avoir eu une relation sexuelle non consentie avec une employée du club, le 23 juin 2024, au cours d'une soirée privée dans une discothèque pour célébrer la montée de l'Espanyol en Liga. À en croire « El País », Alvaro Aguado sera convoqué à la mi-mai par le tribunal afin d'être entendu en tant qu'accusé suite à la plainte déposée par la jeune femme quelques mois après les faits présumés. Avec les Pericos, actuellement 16èmes de Liga, le joueur espagnol a disputé 14 matchs cette saison, dont seulement 4 comme titulaire. ■



### CARTONS DE LA SEMAINE

**Arsenal** s'est imposé 3-0 face au Real Madrid à l'Emirates Stadium mardi, lors du match aller des quarts de finale de la Ligue des Champions. Les Gunners font un grand pas vers les demi-finales de la compétition, 16 ans après leur dernière apparition dans le dernier carré.

**Fabio Cannavaro** a été licencié le 9 avril 2025, suite à la claque reçue par le Dinamo Zagreb sur la pelouse d'Istra (3-0). Actuellement 3ème du championnat, à 8 points de l'Hajduk Split, le club de la capitale croate est en passe de voir le titre lui échapper pour la première fois depuis 2017.

## FESCAWO : UNE VITRINE POUR WORONI

Le village de Woroni est situé dans la région de Sikasso, à 62 km de la ville homonyme (Cercle de Kadiolo, commune rurale de Loulouni). Il est à 35 km de la frontière ivoirienne et à 27 km de celle du Burkina Faso. Ce village sénoufo accueille le Festival sportif, culturel, artistique et touristique de Woroni (FESCAWO). La manifestation culturelle, qui fête sa 11ème édition, veut promouvoir le potentiel artistique et touristique de la localité.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Le FESCAWO aura lieu cette année du 24 au 27 avril 2025.

L'initiative des ressortissants et sympathisants de Woroni est née sous la forme d'une Semaine culturelle pour valoriser le patrimoine culturel sénoufo. Surtout les instruments traditionnels, qui avaient tendance à disparaître. Généralement joués pour encourager les paysans dans les champs, ces instruments sont peu connus du grand public et de moins en moins utilisés avec l'évolution. Ce festival est donc né afin que les générations futures

connaissent davantage leur patrimoine et se l'approprient.

**Valoriser le potentiel touristique** Au-delà des instruments à sauvegarder, le festival nourrit l'ambition de mettre en exergue et de faire profiter cette contrée, qui en regorge, de son immense potentiel touristique. Des chutes d'eau, les plus importantes de la région, à d'autres sites anciens, Woroni compte au moins 9 sites

touristiques. La localité a même accueilli la première Journée mondiale du Tourisme célébrée au Mali, en 2017. Un potentiel qui permet de poser les jalons pour le développement et est aussi un facteur fédérateur pour les peuples de la localité. Après 10 ans d'existence, le festival revendique plusieurs actions de développement, dont l'installation de forages dans la localité, l'équipement du Centre de santé et la revalorisation de pans de la culture en voie de disparition. Ainsi, les artistes locaux ont été récompensés pour leurs apports à la sauvegarde de la culture, avec des appuis en moyens de déplacement notamment. Le village dispose d'un campement que le festival envisage d'élargir pour accueillir davantage de touristes. Ce festival vise la promotion culturelle malienne et africaine en général, grâce à la mise en place d'une musée dédié à la culture.

Dans un contexte où les festivals se multiplient, Woroni ne veut pas être une manifestation de plus. Il veut s'imprégner, et ses acteurs participent aux autres festivals pour un partage d'expériences. Membre du Réseau Kya, il vise des objectifs communs d'épanouissement à travers la culture. Même s'il existe des diversités, le FESCAWO s'inscrit dans une démarche globale pour obtenir un accompagnement technique et éviter les chevauchements. Mais, plutôt qu'un frein, cette diversité de festival est une chance pour la cohésion entre les acteurs culturels, soutient Drissa Diabaté, membre de la Commission d'organisation du Festival de Woroni. ■

### INFO PEOPLE

**PETIT GUIMBA : RETOUR EN FORCE À BAMAKO**



L'humoriste malien Petit Guimba a ravi son public le 5 avril, lors d'un spectacle exceptionnel au Ciné Magic (ex-Babemba) à Bamako. Intitulé Petit Guimba Comedy Show, l'événement a rassemblé des centaines de fans venus savourer ses sketches pleins d'autodérision et de satire sociale. Très en forme, l'artiste a enchaîné les performances, abordant des sujets d'actualité avec son style unique. Deux jours plus tard, il a publié une nouvelle vidéo sur sa chaîne YouTube, confirmant son dynamisme. Son prochain grand rendez-vous est prévu le 25 avril au CICB, pour un show collectif inédit. Petit Guimba confirme ainsi sa place de figure incontournable de l'humour malien et continue d'enchaîner les succès, sur scène comme en ligne.

**MARAKA DIDJA : LA VOIX FÉMININE DU MALI ATTENDUE À MONTREUIL**



Le 18 avril 2025, l'artiste malienne Maraka Didja se produira à la Salle 1001 Nuits de Montreuil (France) pour un concert exceptionnel parrainé par le chanteur Binguini Bakhaga. C'est la première fois que la chanteuse se produit sur une scène française, dans un cadre aussi symbolique, pour ce qui s'annonce comme « La Nuit du Mali » en Île-de-France. L'événement vise à promouvoir la richesse culturelle du pays à travers le chant, la danse et les sonorités traditionnelles revisitées. Maraka Didja, voix montante de la musique mandingue, incarne la relève féminine et l'élégance artistique du Mali. Une forte mobilisation de la diaspora malienne est attendue pour cette célébration de l'identité et de l'unité culturelle.

Journal du Mali  
L'hebdo

Directeur de publication :  
Mahamadou CAMARA  
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :  
Aurélien DUPIN  
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :  
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :  
Ramata DIAOURE

Rédaction :  
Mohamed KENOVI - Fatoumata  
MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité  
par IMPACT MÉDIA Presse.  
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble  
Badenya, près M/EVA Palace - Bamako  
Tél : +223 20 23 00 66  
www.journaldumali.com  
contact@journaldumali.com



# CANAL+

## ÇA CHAUFFE DANS PROMO



REABONNEZ-VOUS  
A VOTRE FORMULE

**15 JOURS  
OFFERTS\***

**TOUT CANAL+**

\* Offre valable du 18 février au 13 Avril, pour tout réabonnement à la dernière formule active.  
Voir tarifs et conditions auprès de votre Distributeur Agrée ou au 36 555.